



Juillet/Août 2011

Les brèves de Gevey-Chambertin

AGENDA DES ELUS

Lundi 4 juillet	08h00	commission permanente
Lundi 4 juillet	19h00	conseil municipal
Mardi 5,12,19, 26 juillet	18h00	bureau municipal
Jeudi 7, 21, 28 juillet	18h30	bureau communautaire



INFORMATIONS MUNICIPALES

FÊTE NATIONALE

Mercredi 13 juillet

21h50 : rendez-vous dans la cour de l'école Roupnel pour la distribution de lampions aux enfants

22h10 : départ de la retraite aux flambeaux conduite par l'Harmonie Municipale

23h00 : feu d'artifice musical sur le thème « ERA » tiré par la société PREVOT, et ensuite... bal populaire avec « CHRISTOPHE BOURGOGNE »



Jeudi 14 juillet

11h30 : rassemblement place de la Mairie

11h45 : cérémonie au monument aux morts

12h15 : vin d'honneur salle de réception de la Mairie



Usage des pétards et artifices

En Côte-d'Or, l'arrêté préfectoral du 27 mai 2009 interdit :

L'utilisation par les particuliers de pétards et artifices de divertissement de catégories K2 et K3 du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année :

- dans tous les lieux où se fait un grand rassemblement de personnes
- dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers
- dans les zones forestières et jusqu'à une distance de 200 mètres autour de celles-ci.

RAPPEL



Chaque année, des accidents graves surviennent à des personnes ne respectant pas cet interdit.

Si vous souhaitez faire paraître vos informations dans le zapping, merci de faire parvenir votre article **avant le 10 de chaque mois** en mairie.

Tél : 03 80 34 30 35 - Fax : 03 80 34 17 00 - e mail : mairie.gevey@nerim.net

Faites attention !
L'eau c'est précieux.



Restriction d'eau

La préfecture de Côte d'Or a renforcé les restrictions d'usage de l'eau sur l'ensemble du territoire (arrêté préfectoral du 20 mai 2011)

Les mesures générales pour les particuliers sont les suivantes :

- arrosage des **pelouses** interdit à toute heure de la journée et de la nuit, à l'exception des terrains à vocation sportive (de 19h00 à 10h00).
- même interdiction totale pour les **plantations** (arbres, arbustes), à l'exception des plantations réalisées depuis moins d'un an et avant le 1^{er} mai de l'année, qui peuvent être arrosées le soir et la nuit (de 19h00 à 10h00)
 - arrosage des **potagers, massifs fleuris, jardineries** interdit en journée (de 10h00 à 19h00)
 - remplissage des **piscines** privées interdit, sauf pour les premières mises en eau après accord du Maire
 - lavage des **véhicules** à domicile, lavage des **toitures, façades abords des immeubles, des trottoirs** strictement interdit.



Plus de renseignements sur : <http://www.cote-dor-pref-gouv-fr>

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :**



- les **jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30**
- les **samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures**
- les **dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures**



Les **propriétaires et possesseurs d'animaux, en particuliers de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage**, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

CCAS-Plan canicule

7 actions à suivre en cas de fortes chaleurs :

- en journée, je me protège en fermant mes volets et mes fenêtres
- je bois beaucoup d'eau même si je n'ai pas soif
- j'évite tout effort physique
- je me rafraîchis souvent
- la nuit, j'aère dès qu'il fait frais

Si j'ai besoin d'aide, je n'hésite pas à appeler :

- mon médecin
- ma famille
- la mairie : 03 80 34 30 35
- le SAMU : 15
- les pompiers : 18.



Toutes les personnes de 65 ans et plus à mobilité réduite ou de plus de 60 ans déclarées inaptes au travail et résidant à leur domicile peuvent d'ores et déjà s'inscrire en mairie.

Secrétariat de Mairie

Horaires d'été

La Mairie sera fermée au public **les samedis les 6-13 et 20 août 2011**

DÉCHETTERIE

Horaires d'été

du 15 avril au 15 octobre

Lundi - vendredi : 14h00 - 18h00
Mercredi - samedi : 8h30-12h00/14h00 - 18h00
Fermée le mardi et le jeudi

Objets trouvés

Vous perdez ou trouvez un objet ?
Un réflexe, contactez la mairie au 03 80 34 30 35.



Office de tourisme

En vitrine

Brochon
du 28 juin au 18 juillet

Poterie de Détain et Bruant
Du 19 juillet au 8 août

Village de Couchey
Du 9 au 30 août

Exposition
de peinture
ZHAO
du 22 juillet au 20 août

Salle de réception
de la mairie

Visites guidées

Balades œnologiques à 10h30

les vendredis 22, 29 juillet et 5, 12, 19, 26 août
(sur réservation)

Balade dans le vignoble suivie d'une dégustation.

Durée : 1h30 environ

Groupes de 4 à 12 pers. (tarifs de 15 à 25€/pers.)

En collaboration avec le Clos de Bourgogne.

Laissez-vous conter Gevrey-Chambertin

les vendredis 1^{er}, 08, 15 juillet à 10h30 et à 15h00.
(sur réservation)

Balade au cœur du vieux Gevrey, découverte du patrimoine historique.

Durée : 1h30

Tarifs : 5 € plein tarif - 2,50€ tarif réduit

Renseignements et réservations à l'office de tourisme du canton de Gevrey-Chambertin

1 rue Gaston Roupnel - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN

Tél : 03 80 34 38 40 - gevrey.info@wanadoo.fr - www.ot-gevreychambertin.fr

Rallye des Charmes

dimanche 03 juillet 2011

9^{ème}
Rallye
des
Charmes



Un parcours de 30 km environ à travers les pays de Gevrey-Chambertin (des énigmes, des lieux à retrouver à l'aide de photos, de mots mystères, ...)

Une bonne idée pour passer une journée ludique en famille et gagner des lots sympas !

Festival Musique au Chambertin

du 16 septembre au 02 octobre 2011

RESERVATION PAR COURRIER :

Office de Tourisme 1, rue Gaston Roupnel
21220 Gevrey-Chambertin (chèque enveloppe timbrée)

POINTS DE VENTE :

Office de tourisme à Gevrey Chambertin et Office de tourisme à Dijon

Renseignements :

03 80 34 38 40 ou
gevrey.info@wanadoo.fr



CONCERT INTERCOMMUNAL « JEUNES »

2^{ème} édition

samedi 2 juillet 2011

Cour du groupe scolaire Roupnel

Gratuit - dès 19h00



Dianos
Louise
LN and the Boys
BIBEO

« Stage de découverte de la pratique du football »

un stage est proposé
aux enfants âgés de 6 à 12 ans

Stade de la Petite Issue,
tous les après-midi

du lundi 22 au vendredi 26 Août
du lundi 29 août au vendredi 2 septembre

Ouverture des portes à 13h45,
séances de 14h30 à 16h30
goûter offert jusqu'à 17h00

Licenciés du club 20€/non licenciés 25€

Sébastien VIAULT : 06.47.53.70.57

La FRANCE EN COURANT 23^{ÈME} tour

Une aventure sportive et humaine exceptionnelle.
Une dizaine d'équipes relais traverse la France de Bernay (72) à Mireval (34).

passage le 26 juillet 2011

Place des Marronniers
Gevrey-Chambertin



Une animation sera mise en place dès 14h00 (stands, animations pour enfants...).

L'arrivée des coureurs se situe entre 16h00 et 17h00

Renseignements : www.lafranceencourant.org

Venez nombreux encourager ces athlètes!

Foyer Chantournelle

Organise une journée de ballon rond pour les personnes en situation de handicap le :

mercredi 6 juillet 2011

de 10h00 à 16h00

Gymnase de Brochon

A cette occasion la structure **recherche des bénévoles** pour aider à installer, désinstaller, tenir des stands et accompagner les personnes porteuses de handicap dans le cadre d'un tournoi sportif
Si vous êtes intéressé (même pour quelques heures)

Contactez madame LEPAUL au 03 80 58 54 54



Association GYMNIQUE de la Côte Gibriaçoise

Nouvelle activité dès septembre au gymnase du collège « la Champagne » :
gymnastique artistique féminine (sol, barres, poutre, table de saut)

Renseignements : Président : Jean PARISSÉ 19 rue basse 21220 MESSANGES

A. G. C. G. Tél : 03 80 61 44 98 - Port : 06 76 23 84 47 - Mail : gevreygymnastique@yahoo.fr

Inscription Ecole de Musique 2011 - 2012

Les inscriptions à l'école de musique de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin s'effectueront pour l'année 2011-2012 :

**Les cours débuteront
le lundi 26 septembre**

**à l'école musique
3 rue de l'Église
Tél : 03 80 34 31 11**

**pour les habitants de la communauté de
communes de Gevrey**

du lundi 12 septembre 2011

au mercredi 21 septembre 2011

de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

pour les extérieurs

du lundi 19 septembre 2011 au

mercredi 21 septembre 2011

de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00



Tous les cours sont assurés par des professeurs qualifiés

**Le Maire
et l'équipe municipale**

vous souhaitent de

**bonnes
vacances**